

Communiqué de presse

Amundi accompagne Zenkyoren dans son exposition aux actions de la zone euro grâce à la cotation d'un nouvel ETF sur Euronext Paris

Paris, le 4 septembre 2026 - Amundi annonce la cotation sur Euronext Paris de l'Amundi EURO STOXX UCITS ETF DIST¹, un ETF développé pour Zenkyoren, la fédération japonaise d'assurance mutuelle des coopératives agricoles. Lancé le 27 août 2026, cet ETF a pour objectif de répliquer la performance de l'indice EURO STOXX Net Return Index EUR.

Cette solution a été conçue pour accompagner Zenkyoren dans sa recherche de diversification en lui offrant un accès à un large éventail d'actions de sociétés de la zone euro via à un véhicule d'investissement simple et compétitif.

Katsumi Fujikawa, Directeur Général d'Amundi Japon a déclaré : « Chez Amundi, nous sommes pleinement engagés à développer des solutions qui répondent à l'évolution des besoins d'investissement de nos clients. Cette nouvelle cotation démontre notre capacité à mobiliser à la fois notre expertise en matière d'ETF et notre connaissance des marchés européens afin de proposer des solutions d'investissement pertinentes, efficaces et conçues pour nos clients. »

Takuya Omatsu, Responsable des investissements chez Zenkyoren, a commenté : « Nous sommes ravis de la cotation de l'Amundi EURO STOXX UCITS ETF DIST et pensons que cet ETF a le potentiel de devenir un véhicule d'investissement de référence pour les actions européennes, utilisé par de nombreux investisseurs. Pour Zenkyoren, il constitue un nouvel outil d'investissement précieux, qui vient renforcer notre palette de solutions d'investissement et contribue au développement du marché européen des ETF ainsi que du marché actions européen. »

Principales caractéristiques de l'ETF et de l'indice sous-jacent

L'EURO STOXX UCITS ETF DIST d'Amundi vise à reproduire la performance de l'indice EURO STOXX Net Return Index EUR², offrant ainsi une exposition à un large univers de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisations cotées dans la zone euro.

L'indice EURO STOXX Net Return Index EUR comprend des titres de sociétés provenant d'Autriche, de Belgique, de Finlande, de France, d'Allemagne, d'Irlande, d'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal et d'Espagne.

Les composants sont sélectionnés selon des critères tels que la capitalisation boursière ajustée du flottant, la liquidité et la capacité d'investissement. L'indice fait l'objet d'une mise à jour trimestrielle.

¹ Pour plus d'informations sur les objectifs d'investissement et les risques du fonds, veuillez-vous reporter aux documents d'informations clés (KID) et au prospectus.

² Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'indice, veuillez consulter le site web du fournisseur de l'indice.

Contact Presse :

Céline Haddad

celine.haddad@amundi.com

+33 1 76 33 04 85

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux³, Amundi propose à ses 200 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui près de 2 400 milliards d'euros d'encours⁴.

Ses six plateformes de gestion internationales⁵, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Grâce à une forte présence locale, notamment en Europe et en Asie, les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 600 professionnels dans 34 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias.

Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble du Fonds et ce, quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com et dans le prospectus du Fonds décrit dans ce document. Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou services financiers. Amundi n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'information contenue dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document. Ce document est non contractuel. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire du Fonds agréé par la CSSF (Commission de Surveillance du Système Financier) dont le Document d'informations clés (DIC) en vigueur est disponible sur le site internet <https://www.amundi.fr/> ou sur simple demande au siège social d'Amundi AM. Investir implique des risques. La valeur d'un investissement dans les produits et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Le Fonds n'offre aucune garantie de performance ou de capital. Par conséquent, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi : ils sont soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des risques dans le prospectus du Fonds). Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle et aucune autorité de tutelle ne prendra la responsabilité de l'exactitude financière ou de n'importe quelle disposition ou avis exprimé dans ce document. Ce document ne doit pas être diffusé sans l'accord écrit préalable d'Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette diffusion ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Toutes les marques et

³ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024

⁴ Données Amundi au 31/12/2025

⁵ Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio (via notre partenariat stratégique avec Victory Capital)

logos éventuels dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Informations réputées exactes à 11/2025.

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le Document d'Informations Clés (DIC) et le prospectus du fonds, lesquels sont disponibles sur le site www.amundiETF.com.

Ce document est de nature commerciale. Le fonds décrit dans le présent document (le « Fonds ») peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs ni être autorisés à la commercialisation auprès des autorités compétentes de certains pays. Il est de la responsabilité de chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ou investir dans ce produit. Il est recommandé aux investisseurs de consulter des conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques indépendants avant d'investir dans ce produit.

Les informations contenues dans le présent document sont des informations promotionnelles et non contractuelles qui ne doivent pas être considérées comme un conseil en investissement ou une recommandation d'investissement, une sollicitation d'investissement, d'offre ou d'achat de la part d'Amundi Asset Management (« Amundi ») ou de l'une quelconque de ses filiales.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est tenu de lire les documents d'offre des Fonds (DIC et prospectus). La version anglaise du prospectus des ETF UCITS domiciliés au Luxembourg, ainsi que les DIC dans la langue des Pays de Commercialisation, sont disponibles gratuitement sur les sites www.amundi.com, www.amundi.ie et www.amundiETF.com. Ils sont également disponibles auprès du siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions). Pour plus d'informations sur les bourses où l'ETF est coté, veuillez-vous référer à la page web du Fonds sur www.amundiETF.com.

Tout investissement dans un Fonds comporte des risques importants (pour en savoir plus sur les risques, voir le DIC et le prospectus). Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans les Fonds ou autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et entraîner la perte du capital investi à l'origine. Il est recommandé aux investisseurs de demander conseil auprès d'un professionnel avant toute décision d'investissement afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son caractère approprié.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la conformité de son investissement avec la législation applicable dont il dépend, et de vérifier que celui-ci est adapté à ses objectifs d'investissement et à sa situation patrimoniale (notamment du point de vue fiscal).

Amundi Asset Management

Société par actions Simplifiée, SAS au capital de 1 143 615 555 € et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
Adresse postale : 91 boulevard Pasteur, CS 21564, 75730 Paris Cedex 15 - France. Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.com - 437 574 452 RCS Paris.

LES RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le Document d'Informations Clés (DIC) et le prospectus du fonds, lesquels sont disponibles sur le site www.amundiETF.com.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL – Les ETF sont des instruments de réplication. Leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans les titres de l'indice sous-jacent. Les investisseurs sont entièrement exposés au risque de perte en capital, et ils peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.

RISQUE LIÉ AU SOUS-JACENT – Les titres de l'indice sous-jacent d'un ETF peut être complexes et volatils. Par exemple, les ETF exposés aux Marchés Emergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés Développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.

RISQUE DE RÉPLICATION – Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et la réplication opérationnelle du fonds.

RISQUE DE CONTREPARTIE – Les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un swap de gré à gré (« Over-the-counter » OTC) ou du prêt de titres avec la (les) contrepartie(s) respective(s). Les contreparties sont des établissements de crédit dont les noms se trouvent sur le site du fonds amundiETF.com. Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la contrepartie ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.

RISQUE DE CHANGE – Un ETF peut être exposé au risque de change s'il est libellé dans une devise différente de celle des titres de l'indice sous-jacent qu'il réplique. Les fluctuations des taux de change peuvent donc avoir un impact positif ou négatif sur les performances.

RISQUE DE LIQUIDITÉ – Il existe un risque lié aux marchés auxquels l'ETF est exposé. Le prix et la valeur des investissements sont liés au risque de liquidité des titres composant l'indice sous-jacent. Les investissements peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus, sur le marché secondaire, la liquidité est fournie par des teneurs de marché opérant sur les bourses où les ETF sont cotés. En bourse, la liquidité peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'indice sous-jacent répliqué par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation de marché ou d'un événement exceptionnel(le).

RISQUE DE VOLATILITÉ – L'ETF est exposé aux variations de la volatilité des marchés principaux représentés dans l'indice sous-jacent. La valeur d'un ETF peut évoluer de manière rapide et imprévisible et peut connaître de fortes fluctuations, à la hausse comme à la baisse.

RISQUE DE CONCENTRATION – Les ETF peuvent sélectionner une grande partie de leurs actifs au sein d'un émetteur, d'un secteur, d'actions ou d'obligations, d'une région ou d'un pays en particulier, pour leur portefeuille. Lorsque les règles de sélection sont étendues, le portefeuille peut être plus concentré et le risque réparti sur un faible nombre de titres. Ceci peut entraîner une volatilité plus élevée et un risque de perte plus important.